



Province de Québec  
Municipalité régionale de  
Comté de Lotbinière

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, directeur général, que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lotbinière a adopté, lors de son assemblée du 12 juin 2024, le projet de règlement numéro 354-2024 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

Le but du projet de règlement est d'intégrer la décision numéro 435125 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec autorisant la modification des limites de deux îlots déstructurés à Saint-Gilles et Val-Alain ainsi que la création d'un nouvel îlot déstructuré à Val-Alain.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet se tiendra **le mercredi 11 septembre 2024 à 18H30** au 435, rue Principale à Saint-Sylvestre. Une consultation écrite sur ce projet se tiendra également. Elle débutera en date du 28 août 2024 et se terminera le soir de l'assemblée publique de consultation, date limite jusqu'à laquelle toute personne pourra transmettre des commentaires et des questions écrits, par courriel à [info@mrcclotbiniere.org](mailto:info@mrcclotbiniere.org) ou par courrier postal au 6375, rue Garneau, Sainte-Croix, G0S 2H0.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet de règlement au secrétariat du centre administratif de la MRC de Lotbinière, au bureau de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC et sur le site web de la MRC au [www.mrcclotbiniere.org/sadr/](http://www.mrcclotbiniere.org/sadr/)

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 14<sup>ème</sup> jour du mois d'août 2024.

Stéphane Bergeron  
Directeur général